

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence de presse du projet COPROSEPAT – ARLON, le 2 décembre 2022

LA COOPÉRATION SANITAIRE TRANSFRONTALIÈRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES MALADIES CHRONIQUES À TRAVERS DES ACTIONS D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Depuis 2008, les patients de l'espace frontalier franco-belge peuvent se soigner dans les établissements hospitaliers situés de part et d'autre de la frontière sans obstacle administratif, juridique ni financier, grâce aux conventions ZOAST (Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers) qui maillent l'ensemble du territoire frontalier.

À partir du 1^{er} avril 2019, la coopération franco-belge s'est élargie à la prévention et à la prise en charge éducative des pathologies chroniques, grâce au projet Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen « COPROSEPAT » qui rassemble un grand nombre d'opérateurs des versants frontaliers français et belge.

Aujourd'hui, les affections chroniques qui s'amplifient, en partie, suite au vieillissement démographique constituent des défis majeurs pour les systèmes de santé, tout particulièrement dans les espaces frontaliers ruraux où l'offre de soins et de services de santé est assez restreinte et/ou éloignée du lieu de vie habituel du patient.

Depuis son lancement, le projet COPROSEPAT a développé des travaux d'analyse et a mis sur pied diverses réalisations que nous vous présentons dans ce bref communiqué de presse.

- Sous le pilotage de l'Observatoire Régional de la Santé du Grand Est (ORS GE), un diagnostic de santé du territoire transfrontalier a été réalisé, sous forme d'un « portrait de territoire » qui met en évidence les particularités de la situation socio-économique du territoire du projet, de l'état de santé de la population, de l'offre de soins et de services de santé disponibles, etc.
- Un axe du projet, piloté par l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg, s'est concentré sur l'amélioration de l'accès aux soins et aux dispositifs d'éducation thérapeutique (ETP) pour les publics précarisés. Une revue de la littérature relative à la promotion de la santé à destination de publics précarisés ainsi que des répertoires d'outils de prévention de la santé ont été réalisés. Des formations pour permettre aux professionnels de santé de mieux accompagner le public cible ont été dispensées avec la collaboration de CHRONILUX et de la Ligue Cardiologique belge.
- Un module conduit par l'Observatoire Régional de la Santé du Grand Est (ORS GE) s'est concentré sur l'Education Thérapeutique du Patient (ETP). Une analyse conceptuelle et comparative de la démarche (financement, projets développés, ...) d'ETP en France et en Belgique a été réalisée. Des journées d'échanges et de réflexion sur l'ETP ont été organisées avec différents acteurs (les professionnels de santé, les associations, les patients, les réseaux de santé ...) en vue de chercher à harmoniser les pratiques et de construire une culture commune entre les acteurs des deux versants frontaliers. Mais également de dynamiser la reconnaissance de patients experts, voire de leur assurer un statut d'acteur-conseiller dans les systèmes de santé.

- Un parcours d'ETP en insuffisance cardiaque a été développé par le Dr Laurence Gabriel du CHU UCL Namur. Des formations d'ETP en insuffisance cardiaque à destination des professionnels ont déjà été organisées, et une importante brochure d'ETP à destination des patients insuffisants cardiaques et des professionnels de santé a été élaborée et récemment diffusée au sein d'ateliers d'insuffisance cardiaque et de rencontres publiques avec les patients transfrontaliers.
- Enfin, le micro-projet MOSAN, intégré au projet COPROSEPAT, a permis de poursuivre la lutte contre la désertification médicale dans la Pointe Nord des Ardennes (Givet) et d'améliorer l'accès aux soins sur ce territoire grâce à l'organisation de consultations de médecine spécialisée au sein du Pôle médical de Givet par des médecins du CHU UCL Namur.

Incontestablement, au travers de ces travaux et réalisations, le projet COPROSEPAT aura contribué à renforcer et à élargir les démarches de coopération transfrontalière entre la France et la Belgique dans les espaces frontaliers ruraux en améliorant la prévention et la prise en charge des maladies chroniques par des actions d'éducation thérapeutique.

Retrouvez toutes les réalisations du projet COPROSEPAT sur : <https://coprosepap.eu/>

Contact : lewall.ehenri@gmail.com 00 32 (0)474 01 79 64



Co-financé par l'AVIQ